

# Dossier de Presse

## الجائزة الوطنية لأصحاب المشاريع الصغرى

Prix National du Micro - Entrepreneur



# 8

8<sup>ème</sup>  
édition  
الدورة

فاس، 19 نونبر 2021

Fès, 19 Novembre 2021

## PRIX NATIONAL DU MICRO-ENTREPRENEUR

Une huitième édition sous le signe de la résilience

**Fès – 19 novembre 2021.** Le Centre Mohammed VI de Soutien à la Microfinance Solidaire (CMS) et la Fédération Nationale des Associations de Microcrédit (FNAM) organisent, en partenariat avec la Fondation Citi, le Groupe Crédit Agricole du Maroc, le Groupe Banque Populaire, la Fondation CDG et l'association Al Amana Microfinance, une manifestation en l'honneur de micro-entrepreneurs marocains sélectionnés parmi les plus méritants pour l'originalité et la réussite de leurs micro-projets. C'est ainsi que **31 candidats**, dont **18 femmes**, sont venus de l'ensemble des régions du Royaume, pour être consacrés.

Au vu de la conjoncture sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 et des mesures prises pour limiter la propagation du virus, la cérémonie de remise des Prix se déroulera en présence d'un effectif limité d'invités.

La huitième édition du Prix National du Micro-Entrepreneur (PNME), à l'instar des éditions précédentes, vient ainsi rendre hommage aux bénéficiaires du microcrédit ayant réussi à créer et développer des projets générateurs de revenu.

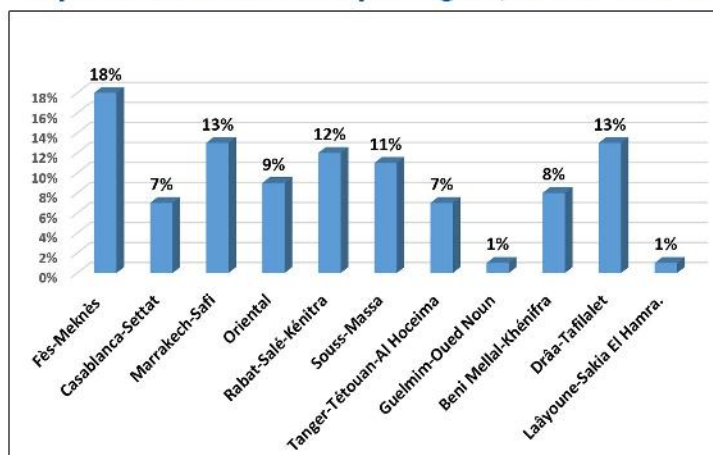
L'objectif de cette cérémonie est de mettre en lumière les micro-entrepreneurs qui se sont illustrés dans de multiples domaines d'action tout en améliorant considérablement leurs conditions de vie et celles de leur famille et parfois aussi de leur entourage proche, à travers la création d'une activité à forte valeur ajoutée, la formalisation de leur activité, leur capacité à s'intégrer dans leur environnement socio-économique, ou encore leur contribution dans le respect et la protection de l'environnement.

Cette manifestation vient également mesurer l'impact de la Microfinance et des actions engagées sur le terrain, en vue d'accompagner et d'aider les micro-entrepreneurs à concrétiser leurs visions entrepreneuriales.

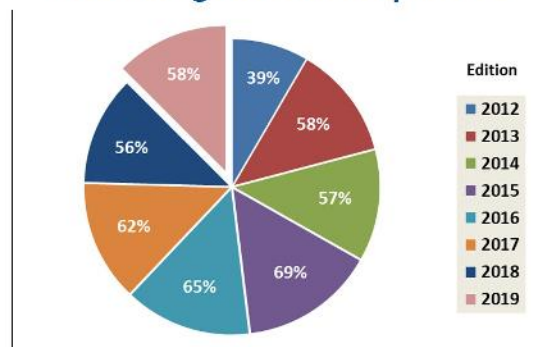
Nous pouvons noter la prépondérance du nombre de femmes primées à chaque édition.

Pour cette 8ème édition, **les femmes lauréates ont représenté 58% de l'effectif total** des micro-entrepreneurs primés.

Répartition des lauréats par région, de 2012 à 2020



Pourcentage de femmes primées





## Un jury qui porte une attention particulière à toute la portée humaine de ce secteur.

Au total, **146 candidats dont 48% sont des femmes**, ont concouru pour la 8ème édition du Prix National du Micro-Entrepreneur.

La mission de sélection a été attribuée à un comité de jury constitué de six personnalités venant de divers horizons, aux parcours riches, tant sur le plan humain que professionnel :

- **M. Lahbib EL IDRISSE LALAMI**, Ex Secrétaire Général du gouvernement (Président du Jury du PNME) ;
- **M. Mohammed EL MAZOURI**, Délégué général de la FNAM ;
- **M. Abdelaziz AIT HAMMOU**, haut cadre au CSEFRS (Conseil Supérieur de l'Education, de la Formation et de la Recherche Scientifique) ;
- **M. Adnane LOUKILI**, expert-comptable associé chez Cabinet Mazars ;
- **M. Salah AISSE**, expert-comptable commissaire aux comptes ;
- **M. Khalid EL OUAZZANI**, professeur chercheur universitaire.

Après avoir étudié les dossiers, le jury a procédé à des visites de terrain pour examiner de près les projets retenus. Il a sillonné le Maroc entier, partageant ainsi le quotidien des candidats et relevant les points forts de chaque micro-entreprise.

L'étape finale de la huitième édition du PNME a mis en lice 31 candidats selon neuf catégories de Prix.

## Une huitième édition qui récompense 31 femmes et hommes, véritables « success stories » que permet la Microfinance

La moyenne d'âge des lauréats est de 46 ans et leurs activités tournent principalement autour de l'artisanat, des services, des produits du terroir et l'agriculture.

Liste des lauréats répartis par catégorie de prix :

### 1. Prix spécial CMS : passage d'un projet informel au formel.

- **ADDOU ABDELAZIZ** : Electricité générale
- **ED-DAHMANI EL HASSAN** : Confection de vêtements pour femmes
- **MAROUFI AZIZ** : Gestion d'un parc de jeux

### 2. Développement Humain : transmission du savoir-faire du micro-entrepreneur à son environnement ou participation à son développement.

- **IBN CHAHID RACHIDA** : Organisation de mariages « Neggafa »
- **CHOUJA IMAD** : Ebénisterie artisanale
- **AAYAD ABDELKHALEK** : Production de produits du terroir

### 3. Micro-Entreprise Innovatrice : la réussite est basée sur une invention, une idée originale, un nouveau processus de fabrication ou d'organisation.

- **AKHAIL RACHID** : Fabrication d'instruments de musique

### 4. Micro-Entreprise Féminine : entreprise féminine ayant pu s'imposer dans un environnement autre que celui traditionnellement réservé aux femmes.

- **HMISSA LAILA** : Peinture sur matériaux recyclés
- **TANICHA HANAN** : Cuniculture

### 5. Micro-Entreprise Jeune : la meilleure initiative de création d'une AGR par un(e) jeune, permettant un savoir-faire et une autonomie financière.

- **MOUSSAMIH GHIZLANE** : Librairie
- **JOUHAR AHMED** : Menuiserie aluminium
- **EL HALOUI ABDERRAHIM** : Aviculture

### 6. Tourisme Responsable : micro-entrepreneur qui est parvenu à investir et à réussir dans le tourisme responsable ou la promotion de l'artisanat local et des produits du terroir.

- **AMINE AHMED** : Tourisme rural
- **EJLAYDY NAIMA** : Maison d'hôtes

**7. Prix de Réinsertion** : Encouragement et récompense des efforts des micro-entrepreneurs « ex-détenus » qui ont pu réussir leur intégration socio-économique.

- **BENYARROU SAID** : Artisan peintre et plâtrier
- **AL HELIMI ABDELAZIZ** : Serrurerie

**8. Prix d'Encouragement** : Prix dédié aux femmes micro-entrepreneures ayant contribué à l'amélioration du niveau de vie de leur famille et de leur entourage.

- **AIT SI MESSAOUD FADMA** : Couture et broderie
- **M'HANNI BOUCHRA** : Coiffure
- **BACHAR SOUAD** : Couture, broderie et peinture
- **BAYBAY FATIMA** : Cuisine et pâtisserie
- **CHAOUFI AICHA** : Tapisserie
- **HADDAD FATIMA** : Production de couscous, sparterie et pâtisserie traditionnelle
- **MAZOUZ MAHJOUBA** : Tissage-Couture
- **MHANHNA FATIMA** : Commerce
- **ESSAGHIR NAJATE** : Production et vente d'articles artisanaux
- **NAOUALI FATIMA** : Fabrication artisanale de tapis
- **YAMOUNE AICHA** : Pâtisserie
- **BOULHANA HASNA** : Coiffure

**9. Economie Verte** : prix réservé aux micro-entrepreneurs ayant participé à la protection de l'environnement.

- **BOUYAABIDNE MOULID** : Recyclage de pièces usagées
- **ZOUHAIR KHARTOUCHE** : Collecte et traitement de déchets
- **AZIZI JAAMIA** : Agriculture irriguée



## La Microfinance en chiffres à fin 2020 :

Plus de 63 milliards de dirhams de microcrédits accordés au profit d'environ 9,8 millions de bénéficiaires

Depuis son lancement au Maroc, la Microfinance a débloqué plus de **63 milliards de dirhams de microcrédits** pour environ **9,8 millions de bénéficiaires**. La proportion des clients dans l'urbain est de 67%, contre 33% en milieu rural.

Les associations marocaines de microcrédit figurent parmi les plus dynamiques du monde arabe. En effet, selon un rapport du Fonds monétaire arabe sur l'évolution du microcrédit dans le monde arabe à fin 2020, le Maroc se positionnerait en seconde place, juste après l'Egypte, en termes de portefeuille de crédits et du nombre de clients actifs. Une performance qui traduit le rôle que revêt ce secteur dans le renforcement de l'inclusion financière.

Dès le mois de mars 2020, le secteur marocain de la Microfinance, à l'instar d'autres secteurs d'activités du Royaume, a subi les effets de la crise sanitaire et socio-économique due à la propagation mondiale de la pandémie du Covid-19. Mais malgré ce contexte difficile, il a su maintenir le cap et faire preuve de résilience.

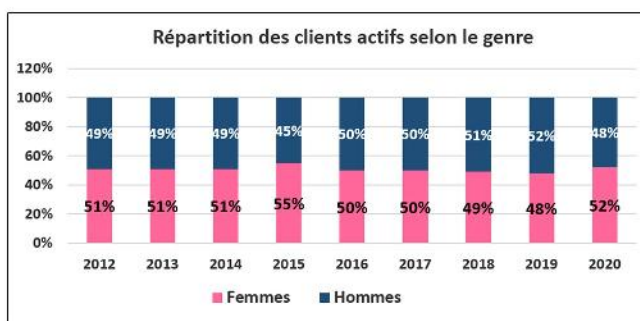
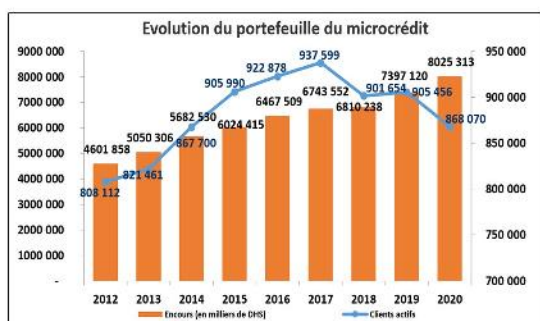
Poursuivant sa mission d'inclusion financière et de lutte contre la pauvreté et la vulnérabilité, le secteur national de la Microfinance a servi **868.070 clients actifs** en 2020, contre 905.456 en 2019 (- 4,12%).

**L'encours des microcrédits s'est établi à 8,025 milliards de dirhams**, contre 7,397 milliards de dirhams une année auparavant, soit un accroissement d'à peu près **8,5%**.

**L'encours moyen des prêts par client actif** a connu une évolution de **+13%**, en atteignant **9.244 dirhams** en 2020, contre 8.169 dirhams en 2019, indiquant ainsi la persistante volonté des AMC d'accompagner l'évolution de l'activité de leurs bénéficiaires.

A fin 2020, le secteur du microcrédit comptait 12 associations, disposant d'un réseau de **1.809 points de vente** (1.688 agences et 121 guichets mobiles), soit en légère baisse de 0,6% par rapport à l'année dernière.

**L'effectif global du personnel des Associations marocaines de Micro-Crédit (AMC)** s'est accru de **+1,8%**, en s'établissant à **8.014** à fin 2020, contre 7.873 à fin 2019. **L'effectif du personnel des AMC qui évolue sur le terrain** est resté quasiment stable puisqu'il s'élevait à **7.087** à fin 2020, contre 7.089 à fin 2019, tandis que **l'effectif du personnel du siège** s'est élevé à **804**, contre 784, soit en hausse de **+2,55%**.





## Le Centre Mohammed VI de Soutien à la Microfinance Solidaire

« Un espace de solidarité, émanation de la Fondation Mohammed V pour la Solidarité »

A l'occasion du lancement de la 10ème Campagne Nationale de Solidarité, Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'Assiste, a inauguré, le 8 novembre 2007, le Centre Mohammed VI de Soutien à la Microfinance Solidaire (CMS).

En 2020, dans le contexte critique lié au développement du Covid-19 au Maroc, le CMS a réalisé un certain nombre d'actions relevant de ses domaines d'intervention et visant le soutien, la promotion et le développement de la Microfinance dans notre pays, à savoir :

- La consolidation des compétences opérationnelles et managériales des ressources humaines des associations marocaines de microcrédit et de leurs clients bénéficiaires ;
- Le développement des projets de portée sectorielle de l'Observatoire de la Microfinance ;
- La poursuite des actions de Communication pour le développement de la notoriété et du rayonnement national et international du CMS.

Les principales actions réalisées par le CMS en 2020 ont été les suivantes :

### ■ Consolidation des compétences des ressources humaines des Associations marocaines de microcrédit et de leurs clients bénéficiaires.

Le CMS a su faire preuve de résilience et d'une rapide adaptation dans un contexte de crise sanitaire mondiale, et ce dès mars 2020, en étant innovant et en cherchant d'autres canaux de transmission du savoir afin de remplir pleinement sa mission d'organisme d'accompagnement et de soutien du secteur de la Microfinance au Maroc.

Les programmes de formation ont dû être entièrement revus et ont été réalisés en grande partie à distance ; ils ont concerné toutes les catégories du personnel des Associations marocaines du Micro-Crédit (AMC), ainsi que les micro-entrepreneurs bénéficiaires du microcrédit. Ainsi, un effectif global de **9.135 personnes** a pu être formé en 2020, dont **4.573 agents des AMC** et **1.607 micro-entrepreneurs**.

Le soutien logistique du CMS aux AMC, en termes de mise à leur disposition de salles de formation, a pu profiter à un effectif de **1.044 personnes**.

### Synthèse des formations réalisées par le CMS en 2020

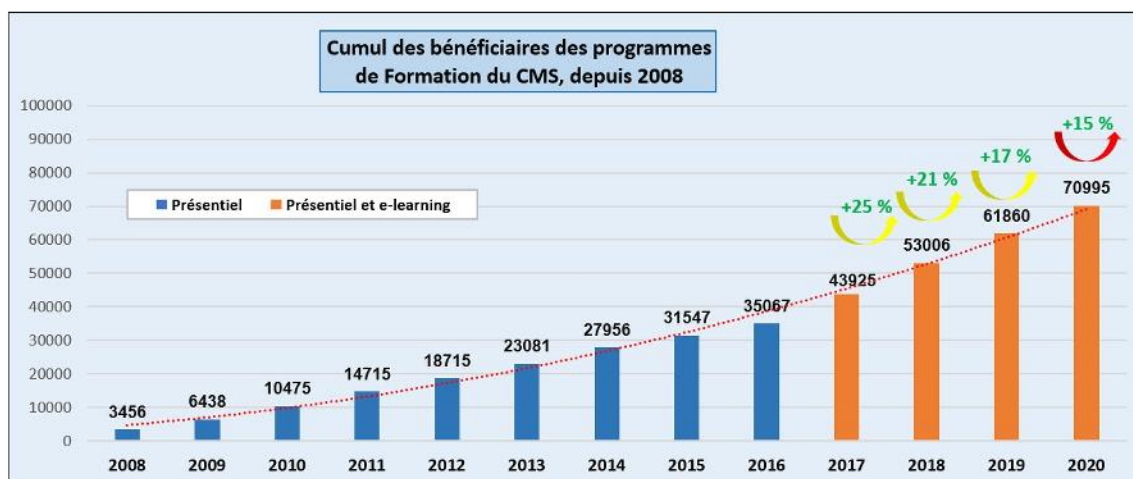
Libellé	Nombre de jours de formation	Effectif	JFP(*)
Formation Cycles Certifiants	64	02	128
Formations Spécifiques et Planifiées Personnel AMC	213	3.671	4.455
Formation des Micro-Entrepreneurs (ME)	98	1.579	3.110
Ingénierie de Formation	210	1.909	1.050
Soutien logistique	65	1.044	2.134
Formations e-Learning Personnel AMC	5.162	902	5.162
Formations e-Learning ME	04	28	112
<b>TOTAL</b>	<b>5.816</b>	<b>9.135</b>	<b>16.151</b>

(\*) JFP : Journées de Formation Professionnelle (Journées de Formation x Effectif)



## Evolution de l'effectif cumulé des bénéficiaires des formations depuis 2008

De 2008 à fin 2020, l'effectif cumulé de l'ensemble des bénéficiaires des actions de formation du CMS en présentiel, en e-learning et en soutien logistique, a atteint **70.995** personnes, contre 61.860 à fin 2019, soit en hausse de **15%**.



L'équivalence en Journées de Formation Professionnelle cumulées au cours de la même période s'est chiffrée quant à elle à **160.979 journées**, soit en augmentation de **11%** par rapport à fin 2019.



### Formations à distance

La plateforme E-learning offre une large palette de modules (Tronc Commun, Métier et Transversal) et permet au CMS d'augmenter de manière significative le nombre de personnes formées. Cette plateforme a apporté une belle avancée en termes de renforcement des compétences des porteurs de projets et des équipes des associations de microcrédit.

Un accès libre à la plateforme E-learning « Education Financière pour tous » peut se faire via le site web du CMS: [www.cm6-microfinance.ma/fr/education-financiere](http://www.cm6-microfinance.ma/fr/education-financiere).

Des modules interactifs et ludiques intégrant de courtes vidéos faisant intervenir des acteurs communiquant en dialecte marocain, facilitent la compréhension de notions telles que l'« Education Financière » ou encore les « Activités Génératrices de Revenu ».



## ■ Développement des projets de portée sectorielle de l'Observatoire National de la Microfinance

L'Observatoire de la Microfinance a réalisé plusieurs projets d'envergure sectorielle, au cours de l'année 2020 :

- Réalisation d'une enquête relative à l'impact du Covid-19 sur les clients de la Microfinance au Maroc, en partenariat avec la Social Performance Task Force (SPTF) et l'appui des AMC. A partir des conclusions tirées de cette enquête, des recommandations ont été suggérées et un plan d'action a été élaboré par le CMS pour l'accompagnement des micro-entrepreneurs ;
- Réalisation d'une enquête relative à l'impact du Covid-19 sur le personnel des associations marocaines de microcrédit (AMC), en partenariat avec la SPTF et les AMC. A la suite des résultats de l'enquête, le CMS a établi un plan d'action de soutien, d'accompagnement et de formation au profit des agents des AMC.
- Développement, dans le cadre de l'Initiative Deauville de la Banque Mondiale de la : « Plateforme électronique de reporting financier et social de la Microfinance au Maroc ».
- Poursuite de l'élaboration et de la diffusion des supports de reporting du CMS (« Tableau de bord mensuel de la Microfinance au Maroc », « Note trimestrielle des tendances du secteur marocain de la Microfinance ») pour permettre aux opérateurs du secteur d'avoir une visibilité en termes de développement, de performance et de risque.

## ■ Poursuite des actions de communication pour le développement de la notoriété et du rayonnement national et international du CMS

- La Communication a continué d'accompagner l'ensemble des actions entreprises par le CMS durant l'année 2020, et notamment la mise en place de la nouvelle plateforme électronique de l'Observatoire de la Microfinance ainsi que les préparatifs des 7ème et 8ème éditions du Prix National du Micro-Entrepreneur.
- Toujours avec comme objectif d'accompagner le secteur de la Microfinance au Maroc, le CMS a continué de diffuser sa newsletter électronique « Flash Info du Secteur » en publiant 11 numéros en 2020, ce qui fait un cumul de 89 numéros en 6 ans. De même, l'actualisation du contenu de son site web s'est poursuivie par l'insertion régulière d'informations relatives aux diverses actions organisées par le CMS.
- Le CMS a assisté, le 13 mars 2020, à une cérémonie organisée par l'Ambassade des Pays-Bas à Rabat et le Centre Marocain pour l'Innovation et l'Entrepreneuriat Social, qui a marqué la fin de la 2ème édition du programme "Orange Corners Morocco". Ce fut l'occasion de faire la promotion des activités du CMS auprès des différents participants à cet événement et de rechercher d'éventuels partenariats stratégiques.



## La Fondation Mohammed V pour la Solidarité

« Mobilisation pour le soutien des populations en situation précaire à travers le micro-crédit »

Créée en 1999 sous la présidence effective de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu le Glorifie, la Fondation Mohammed V pour la Solidarité contribue, en partenariat avec les acteurs sociaux, à la lutte contre la pauvreté, sous la devise : « Unis pour aider les démunis ».

En application de ses statuts, la Fondation Mohammed V pour la Solidarité a pour mission de lutter contre toute forme de pauvreté et de marginalisation sociale, et d'œuvrer par tous les moyens, particulièrement par une action de solidarité et dans une optique de création d'emploi, en apportant une aide concrète aux personnes démunies ou dans une situation sociale précaire.

Depuis sa création, la Fondation Mohammed V pour la Solidarité a placé le développement durable au cœur de sa stratégie. Ainsi, plusieurs programmes visant l'insertion des démunis dans le circuit économique ont été menés. Parmi ceux-ci, le micro-crédit s'est révélé comme un outil efficace de lutte contre l'exclusion et la pauvreté. Pour permettre à une frange plus large de la population cible d'accéder au micro-crédit, la Fondation soutient les acteurs du secteur à travers le Centre Mohammed VI de Soutien à la Microfinance Solidaire, une entité spécialisée dédiée qui leur permet de développer leur activité et d'ouvrir aux jeunes porteurs de projets et aux initiatives individuelles des horizons d'espoir et de dignité.

## La Fédération Nationale des Associations de Microcrédit

« Une Fédération au service de la Microfinance au Maroc,  
secteur d'avenir pour le développement durable »

La Fédération Nationale des Associations de Microcrédit (FNAM) a pour mission de contribuer à la réduction de la pauvreté au Maroc et à l'aboutissement des objectifs de développement humain à travers la promotion et l'appui au secteur de la Microfinance. Elle regroupe actuellement 12 Associations de Micro-Crédit (AMC) et se propose de servir, renforcer et consolider le développement du secteur de la Microfinance au Maroc en travaillant sur cinq axes, à savoir : la représentation du secteur en tant que plateforme d'échanges et d'information, le lobbying, le renforcement des capacités, l'innovation et l'aide à l'accès au financement.

### Les Associations de Microcrédit marocaines

AL AMANA Microfinance
Fondation AL KARAMA pour la Microfinance
AMOS (Association de Microfinance Oued Srou)
Association de Micro Crédit du Nord
ATIL Microcrédit
ATTADAMOUNE Microfinance
ATTAWFIQ Microfinance
Bab Rizq Jameel
Fondation ARDI
Fondation ARRAWAJ
INMAA (Institution Marocaine d'Appui à la Micro-entreprise)
Association ISMAILIA de Micro Crédit





Hay Chabab, Rue Baamrani, Ain Sebaa, 20400  
Casablanca, Maroc

Tél : +212 5 22 73 90 89 / +212 5 22 73 91 24  
+212 6 61 26 43 74 / +212 6 61 26 43 96  
Fax : +212 5 22 73 79 33  
[www.cm6-microfinance.ma](http://www.cm6-microfinance.ma)